

## **Module : rédaction et présentation d'un mémoire :**

### I-Présentation des pages préliminaires/

1- Page de garde : la page de titre c'est une feuille non numérotée qui contient les éléments d'identification nécessaire dans l'ordre suivant :

- a)- nom de l'institution – b)-nom de la faculté ; c)- nom du département ; d)- titre du mémoire ; e)- nom du diplôme postulé, f)- nom du rédacteur ; g)- nom du promoteur ;
- h)- mois et année du dépôt du document

### 2- Remerciements :

La rédactrice ou le rédacteur exprime brièvement sa reconnaissance à ceux qui l'ont aidé dans la réalisation de son travail. Ces remerciements peuvent s'adresser à son directeur de recherche, à des professeurs ou à toute autre personne.

3 -Dédicaces : le rédacteur peut dédier son travail à des personnes de son choix.

### 4- Table des matières :

La table des matières permet au lecteur de prendre connaissance de la structure d'ensemble du travail, les titres des chapitres et de leurs divisions sont indiqués selon leur ordre d'apparition dans le travail avec références aux numéros de pages. Il convient de veiller scrupuleusement à ce que le libellé des titres soit identique à celui que l'on trouve dans le mémoire

### II- présentation du texte : elle peut comprendre trois parties :

D'une façon générale le mémoire s'articule autour de deux grandes parties :

- 1- Partie théorique : l'introduction, le cadre théorique de référence du travail, la méthodologie
- 2- La partie analyse : comprend tous chapitres d'analyse qui permettent de répondre au questionnement de départ aux hypothèses émises.

Remarques : l'introduction : deux manières existent :

### 1- Elle peut comprendre trois parties

- La 1<sup>er</sup> partie sert à situer le thème, elle est plus générale par rapport au sujet lui-même ; elle oriente la lecture vers la question principale.
- La 2<sup>ème</sup> partie définit et circonscrit le sujet du travail qui sera traité

- La 3<sup>ème</sup> partie annonce le plan
- 2- La seconde peut contenir la problématique du travail, mais on peut la poser également dans la partie méthodologie.

Le chapitre de méthodologie : dans ce chapitre, l'étudiant doit exposer et justifier surtout ses choix méthodologique : le choix du terrain, du corpus, de l'échantillon, les techniques d'enquête, de recueil, d'analyse auxquelles il a opté. ( il faut signaler que les points suivants : choix du thème, choix du terrain, les problèmes rencontrés,..., souvent présents dans les mémoires, sont secondaires s'ils n'apportent rien spécifique).

En résumé l'organisation peut être présentée sous l'aspect suivant :

- Introduction : présentation globale du thème expliquant la genèse du questionnement, la revue littéraire concernant le thème, la problématique, la présentation du travail (ses parties et ses chapitres)
- Chapitres théorique ;
- Chapitre d'analyses ;
- L'interprétation des résultats/ synthèses des résultats ;
- Conclusion ;
- Bibliographie ;
- Annexes : chacune des annexes est numérotée et titrée.

2-l'essentiel dans une recherche s'organise autour de la problématique qui permettra d'appréhender avec précision le sujet. Son rôle consiste à circonscrire le thème en délimitant l'angle choisi pour l'aborder et en montrant ce qui pose problème dans le sujet traité par le biais d'une question principale.

- Elle est construite autour des hypothèses qui permettent de saisir les enjeux et la portée de la question pour le domaine concerné.
- C'est formulation interrogative de l'intitulé initiale de sujet.
- La problématique est articulée autour de trois questions essentielles :
  - 1- Qui (définition de l'objet)
  - 2- Comment (explication du processus)
  - 3- Pourquoi (exposé de finalité) (M. Guider 2004)

### III- présentation de citations et références

### III- 1- citations

- 1- Celle qui ne dépasse pas 40 mots se met entre guillemets dans le texte « .... ».
- 2- Quand elle dépasse 40 mots, elle constitue un paragraphe, elle se présente comme un paragraphe indépendant en indiquant avec un retrait de 1 par rapport au texte, ex :  
Quand elle dépasse 40 mots, elle constitue un paragraphe, elle se présente comme un paragraphe indépendant en italique avec un retrait de 1 par rapport au texte.

#### 1 Ouvrage

##### 1.1- Un auteur :

- NOM, Prénom, année, *titre du livre en italique*, édition.

##### 1.2- Deux auteurs

NOM, Prénom, et Prénom NOM, année, *Titre du livre en italique*, édition.

##### 1.3- Trois auteurs

NOM, prénom, et prénom et NOM, et Prénom et NOM, année, *Titre du livre en italique*, édition

##### 1.4- Plus de trois auteurs

NOM, prénom, et autres ( ou et ali), année, *Titre du livre en italique*, édition

##### 1.5- Sans auteur :

- *Titre du livre en italique*, année, édition

Grand dictionnaire encyclopédique, *Larousse*, 1985, Paris, Larousse

##### 1.6- Article dans une revue :

NOM, Prénom. Année « Titre de l'article », titre de la revue en italique, (vol 1) , N°1, p.20-35

##### 1.7- Article présenté dans un colloque, non publié :

NOM, Prénom. Année, + mois « titre de l'article », communication présentée au 3<sup>o</sup> colloque international de psychologie Sociale en Langue française ( l'intitulé du colloque). Valence, Espagne.

#### 8.CD

Avec auteur :

NOM, prénom « titre de l'article » année ? Encyclopédie Multimédia Hachette (CD-ROM).  
Version 7.05, Grolier Publishing Inc. 1995.

Sans auteur

« Didactique », Encyclopédie Microsoft Encarta 2005 (CD-ROM). Microsoft Corporation, 1999

### 1.1- Entrevue

Titre de l'entrevue en italique (année, jour mois) (support). Personne interviewée, titre, organisme ou entreprise s'il y a lieu. Entrevue par. (Durée si disponible)

### 1-2-Notes de bas de pages.

2-1- Retenir la même présentation, mais il faut indiquer le numéro de la page quand il s'agit d'une citation prise dans un ouvrage, et les pages extrêmes quand il s'agit d'un article.

### 2.2 – Citation prise dans un ouvrage déjà cité.

Ex Mammeri, M., 1985, op.cit, p.45. // Mammeri, M., 1985, article déjà cité, p.45.

2.3. Deux citations prises dans la même page ou dans le même ouvrage mais qui se suivent directement dans la page de rédaction :

- pour la première, on cite référence complète ;
- pour la deuxième, on met juste « idem/ibidem/id » ex : Mammeri, M, ibidem

2.4- Deux citations prises dans le même ouvrage mais qui se suivent directement dans la page de la rédaction, on écrit « ibidem/ idem/ ) + la page

Quand on introduit une citation prise dans un ouvrage écrit dans une autre langue, il est préférable de la mettre en note de bas de page avec un astérisque(\*). Puis on indiquera la référence bibliographique juste après. Par contre sa traduction sera intégrée dans le texte lui-même. Ex dans le texte : (citation traduite)\*1.

- En note bas de page
- \*Indique la citation en français, à mettre entre les guillemets
- Indique la référence bibliographique.

### 3.2- la numérotation des pages et des titres

- Pages : doivent être présentée d'une façon continue de la première page jusqu'à la fin, même si on n'inscrit pas le numéro des pages comprenant les titres de chapitres, remerciement et les dédicaces, sommaire, etc.

- Titres :

- elle est préférable d'utiliser le système décimal international (1.1,1.2,1.3,1.4...) mais d'autres version existent : « elle peut se faire en lettres capitales (A.B.C) pour les titres parties et des chapitres; en lettres minuscules (a.b .c) pour les titres des sous parties et sections.

- en chiffres romains ( I. II. III) pour les titres principaux et en chiffres arabes (1.2.3) pour les sous-titres » (M Guider p.43)

Remarque :

- On ne doit pas dépasser le niveau 4 (5) quand il s'agit du développement d'un sous titre.
- On doit distinguer, par des présentations typographiques distinctes, les différents niveaux des titres, ex :

Traitement de texte :

Mise en page : 2,5 haut, bas, droite et gauche+ 1 pour le reliure.

Interligne :1.5.